

*Les crédits*

beaucoup de bon sens. En fait, ces principes ne nous sont pas tout à fait étrangers, non seulement en raison de la motion à l'étude aujourd'hui, mais aussi parce que ce sont ces mêmes principes qui ont servi à la mise au point de la taxe sur les produits et services que nous avons proposée.

Il y a une phrase dans ce rapport qui m'a particulièrement frappé, et je la cite: «Le Parti libéral a toujours été en faveur d'un régime fiscal juste et progressif.» Je ne doute pas de la sincérité de mes collègues libéraux. Toutefois, je doute de l'exactitude de leurs propos. N'est-ce pas ce même parti qui a refusé d'entreprendre une réforme complète de notre régime de taxe de vente destructif au cours des 50 dernières années? N'est-ce pas ce même parti qui n'a pas tenu compte du rapport Rowell-Sirois, de la Commission Carter et du rapport du Comité Goodman? Progressif, monsieur le Président? Je suppose que c'est ce qu'on veut dire lorsqu'on parle de l'interprétation «libérale» de l'histoire.

[Français]

Et que dire des propositions de nos amis du NPD? Nous avons déjà répondu en détail à leurs propositions. Qu'il suffise de dire, monsieur le Président, que le NPD a fait preuve d'un manque de rigueur intellectuelle inquiétant et d'une inexcusable incompréhension des réalités de l'économie mondiale.

Depuis plusieurs jours, nous avons eu droit à un véritable cirque d'obstruction de la part de ce parti. Jour après jour, ce parti se plaît à retarder les procédures de la Chambre et à empêcher les députés des deux autres partis de débattre le projet de loi sur la TPS. Jour après jour, les porte-parole du NPD ont laissé savoir qu'ils ne voulaient rien savoir d'un véritable débat sur la TPS.

Devant ces gestes antidémocratiques, je pense aux mots de Rabelais qui disait: Tirez le rideau, la farce est jouée.

Je dois dire, monsieur le Président, que la performance de leur nouveau chef sur cette question a été un peu affligeante. Elle ne semble pas capable de traiter de la question d'une façon substantielle et s'appuie généralement et constamment sur des généralités, je dirais presque des platitudes, des affirmations qui n'ont rien à voir avec le projet que nous proposons.

Et lorsque le ministre des Finances (M. Wilson) lui demande d'appuyer ses affirmations gratuites au sujet des personnes âgées ou moins fortunées, elle ne peut citer aucun chiffre, aucune statistique valable.

Vous savez, monsieur le Président, on peut reconstruire un bateau sans fond mille fois, mais tant et aussi longtemps qu'il n'a pas de fond, il ne flottera pas.

La motion de l'Opposition officielle demande une réforme compréhensive de notre régime fiscal. Mais, c'est exactement ce que nous proposons dans le projet de loi sur la TPS. La motion demande une taxe visible, la TPS sera une taxe visible. Elle sera appliquée au niveau du détail sur une assiette très large et à un taux uniforme. Les consommateurs sauront quand et à quel taux ils paient la taxe. C'est une grande amélioration par rapport au régime actuel. Aujourd'hui, il est impossible de savoir le montant de la taxe de vente fédérale que nous payons. La raison? Il y a quatre taux différents, de nombreuses exemptions et toute taxe payée est cachée et refilée dans le circuit de production et de distribution.

La motion demande une réforme qui tienne compte de toutes les formes de taxes. Eh bien, la TPS fait partie d'une réforme compréhensive de notre régime fiscal qui comprend des modifications à l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, l'introduction de crédits remboursables, l'introduction d'une taxe sur les grandes sociétés et j'en passe.

De plus, la motion demande une réforme du régime fiscal qui n'augmentera pas le fardeau fiscal.

• (1230)

Nous proposons précisément une réforme qui, grâce aux crédits remboursables, aura pour effet de permettre aux trois quarts des familles monoparentales ou dont le chef est une personne âgée, de disposer d'un revenu après impôt supérieur à celui qu'elles ont avec le système actuel. Avec le crédit sur les intrants, nos entreprises et nos exportateurs trouveront que leur fardeau fiscal sera moins onéreux aussi.

Un autre élément de la motion de l'Opposition officielle est de demander que l'on établisse un régime fiscal intégré. Je présume qu'on veut dire un système national impliquant les deux paliers de gouvernement. Monsieur le Président, entre l'été 1987 et le printemps dernier, nous avons tenu des discussions détaillées avec les provinces sur la faisabilité d'une taxe de vente nationale intégrée. Bien que nous n'en soyons pas arrivés à une entente sur cette question, les discussions ont aidé le gouvernement à élaborer et à concevoir la TPS. D'ailleurs, nous poursuivons nos consultations avec les provinces et la porte est toujours ouverte à la création d'un système impliquant les provinces.

Monsieur le Président, nous nous retrouvons aujourd'hui à un carrefour de notre histoire politique économique. Quel chemin allons-nous choisir? Celui qui mène vers l'avenir ou celui qui mène vers le passé? Celui de la réforme, de la liberté et de l'initiative ou celui du *statu quo*, des contraintes et de la lassitude?